

BUREAUX: Rue Nain, 1.

Reuhal, Tourcoing:
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX

Le Nord de la France:
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

ANNONCES: 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES: 25 centimes.
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 16 FÉVRIER 1871

Voir aux dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

16 février.

Deux députés restent à Paris. La cause de l'empêchement du service des voyageurs est l'absence des demandes.

La situation des finances est bonne.

15 février.

Le Times annonce de Berlin que M. de Bismark a consenti à prolonger l'armistice d'une semaine.

Le Daily-Telegraph annonce de Versailles que l'Empereur est très indisposé; il insiste sur l'entrée dans Paris.

Ici on appréhende vivement la reprise des hostilités.

Trois canons monstres du Mont-Valérien étant trop lourds pour être transportés en Allemagne seront détruits.

Des ordres ont été donnés pour préparer le passage d'un grand nombre de troupes par Strasbourg se rendant chez elles, si l'armistice se terminait par la conclusion de paix.

Versailles, 14 février.

La presse parisienne est très excitée par la question de l'entrée des Allemands.

Le Siècle prévoit un conflit sanglant. Les autres journaux conseillent à la population de rester dans les maisons et de les décorer de tentures de deuil.

Le résultat des élections n'est pas encore officiellement annoncé, mais le caractère est ultra-républicain.

Berlin, 15 février.

La Correspondance provinciale dit au sujet de l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux.

« Dès qu'on aura une perspective certaine pour une attente sur les bases de paix, on pourra prolonger l'armistice afin de négocier définitivement la paix. »

Il est probable que l'Assemblée nationale sera alors transférée à Paris.

Au cas contraire la guerre continuera et commencera avec énergie immédiatement après l'expiration de l'armistice.

Tous les préparatifs nécessaires à cette continuation sont faits, mais il y a lieu d'avoir pleine confiance que cette quantité ne se produira pas et que nos troupes glorieuses rentreront chez elles dans un temps peu éloigné.

Les lettres chargées ne sont pas acceptées en destination de Paris.

Dieppe, 14 février.

Une députation envoyée à Rouen pour obtenir le retrait de la contribution n'a pas réussi.

Des députations des villes avoisinantes n'ont pas eu plus de succès.

Dieppe a payé 100,000 fr. en numéraire et un million en lettres de change sur Londres.

Un détachement envoyé au bureau de douanes pour s'emparer des fonds n'a trouvé que 60 francs.

Prague, 15 février.

Le prince Mensdorff-Dietrichstein, ancien ministre de l'intérieur, actuellement gouverneur de Bohême et parent de la reine d'Angleterre, est mort la nuit dernière.

Augsbourg, 15 février.

La Gazette Générale d'Augsbourg publie un télégramme de Gènes, en date du 13 février, disant que, par suite des craintes que l'on a que les troubles ne se renouvellent à Nice, un bataillon du 47<sup>e</sup> régiment, ainsi que d'autres troupes ont été envoyées immédiatement à Sinerio et à Ventimiglia.

Bucharest, 14 février.

L'agitation en Roumanie a considérablement diminué.

L'aplanissement de toutes les difficultés paraît probable.

La question dynastique est complètement mise à l'écart.

La grande préoccupation de l'Europe est, en ce moment, la nature, l'étendue des conditions posées par la Prusse. Seront-elles modérées, ou assez exorbitantes pour provoquer une résolution désespérée de la France?

L'entourage de Bismark laisse entrevoir la crainte que paraît inspirer les dispositions d'une partie de la France à soutenir la lutte. On peut donc admettre que la Prusse jugeant encore possible la reprise des hostilités renoncera à ses prétentions exagérées.

Des avis de Versailles démentent la réalité des conditions de paix relatives à la Lorraine, à Pondichéry et à la cession de vingt navires de guerre. Les conditions exactes comporteront notamment ces deux points: les Allemands garderont Metz et l'Alsace. La somme demandée à M. Thiers en novembre dernier était de 4 milliards; il est possible que cette somme soit doublée depuis cette époque.

Les journaux allemands et anglais enregistrent et commentent les prétentions de la Prusse. Le Times les discute et les trouve « tellement exorbitantes que l'esprit se refuse à les accepter. » En les pesant, dit-il, même avec des correctifs que l'on commence à y apporter, on ne peut s'empêcher d'être inquiet sur l'avenir, car elles ne renferment point de promesses de paix.

Les soldats prussiens soupirent cependant, et depuis longtemps, après la fin de la guerre toutes les correspondances en font foi. Ils est donc permis d'espérer que la Prusse comprendra que pour obtenir la paix et la maintenir, la condition sine qua non, c'est de la demander équitable. Les représentations des puissances neutres, dont l'intérêt est engagé également dans la question, contribueraient à amener cette solution. Une dé-

pêche insérée dans la Gazette de Cologne, du 6 février, dément, il est vrai, la nouvelle suivant laquelle la Russie se serait déjà entremise à cet effet. Mais le Times annonce formellement que l'Angleterre fait de grands efforts pour déterminer les neutres à peser sur la Prusse dans le sens de la modération, et comme il proclame hautement qu'il y va de l'intérêt même de l'Angleterre. On est autorisé à croire qu'elle ne se laissera pas facilement rebuter.

L'entrée des troupes prussiennes dans Paris était chose à peu près décidée à Versailles, avant l'armistice. Il y a promesse faite à l'armée par de Moltke. Bismark, qui a pris l'engagement de ne pas entrer dans Paris pendant la durée de l'armistice n'accordera de prorogation qu'après avoir expressément stipulé que l'entrée triomphale aura lieu quand même. C'est toujours la même bonne foi mise au service de la force brutale.

Quant à l'opinion du roi, dont quelques journaux prussiens font grand bruit, elle est nulle. L'orgueil de Guillaume est immense comme son incapacité; ses flatteurs prétendent qu'il réfléchit! Sans doute, il doit être partisan de la parole, mais il se soumettra, comme toujours, aux décisions de son entourage.

La République et la Monarchie

Beaucoup de gens affirment que la République est nécessaire et dans le fond du cœur fort peu croyant à sa durée. — C'est tout simplement pour se donner un peu de repos momentané, pour faire pendant quelques jours leurs petites affaires privées, que beaucoup de Français se persuadent et veulent persuader aux autres, que la République est une conclusion passagèrement indispensable.

Les expériences de cette forme de gouvernement sont cependant assez concluantes, pour prouver combien elle est antipathique à la France et combien peu les Français sont aptes à vivre sous un pareil gouvernement.

Les arguments théoriques les plus serrés et les plus éloquentes sont de nulle valeur contre les faits. On peut d'ailleurs résoudre la question avec la plus vulgaire des prescriptions: « Pour faire une république, ayez des républicains. Or, en France et dans beaucoup d'autres pays chacun veut être l'égal de ceux qui sont plus haut que lui; et aucun des citoyens ne veut être égalisé avec ceux qui sont au-dessous de la position qu'il occupe! » Il y a en France, comme ailleurs, des rêveurs qui se croient républicains; des ambitieux désireux d'exploiter la république, mais les citoyens taillés à l'antique, amoureux de la patrie et de la liberté, les aimant pour elles-mêmes sans aucun intérêt personnel, tels enfin qu'ils ont existé, dit-on, à Sparte, Athènes et Rome, ces citoyens là ne sont plus de notre temps; la race en paraît éteinte: nous sommes trop éclairés dans l'Europe actuelle pour avoir tant de vertu!

Les raisons que l'on donne à l'appui de la nécessité de maintenir la république chez nos voisins du Sud valent cependant la peine d'être examinées. Voici

l'une des plus graves: M. Thiers a dit, en 1848: « C'est le régime qui divise le moins. » — Il faut se méfier de ces mots des hommes célèbres; — sous leur forme sentencieuses ils couvrent, parfois de grands erreurs. C'est ici le cas, car cette assertion de l'historien de la Révolution est démentie par cette histoire elle-même.

La France n'a-t-elle donc pas été divisée pendant les sept années de la République, de 1792 à 1799? Sans parler des partis dans l'Assemblée constituante, n'y avait-il pas dans l'Assemblée législative, qui fonda la République, le parti feuillant et le parti girondin? Quand les Girondins eurent renversés les Feuillants, ne trouvèrent-ils pas dans la Convention le parti jacobin, qui leur enleva le pouvoir et prit, en surplus, la tête des orateurs les plus éloquents de la Gironde? Les Jacobins ne furent-ils pas renversés à leur tour par les Thermidoriens? Le Directoire, qui prit la place de ceux-ci, n'a-t-il pas fait le 18 fructidor centre deux partis opposés, les jacobins et les royalistes? Enfin, n'a-t-il pas succombé définitivement lui-même, le 18 brumaire, pour être remplacé par le consulat et la dictature du général Bonaparte?

Le parti militaire ne s'éleva-t-il pas triomphant alors sur les ruines des autres partis? Or, toutes ces divisions de l'Assemblée législative, de la convention, du directoire et de ses conseils n'existaient pas seulement dans la capitale et dans les centres autoritaires; elles étaient aussi vivaces chez la population toute entière des départements. Les brochures publiées à cette époque démontrent que jamais le pays n'a été plus divisé que sous cette forme de gouvernement, qui, au dire du brillant orateur que nous avons cité, est celle qui divise le moins.

On objecte encore le peu de durée relative des gouvernements monarchiques, qui sont succédés l'un à l'autre sans même dans le fond de la question, la République est-elle plus durable que la monarchie? On énumère complaisamment les dangers d'instabilité du trône, causés par des prétendants nombreux; on oublie une chose, c'est que sous la République tout le monde est prétendant; car, pour nous servir de expressions d'un poète, c'est sous la République surtout:

...Que de toutes parts l'ambition bourgeoise sous les crânes les plus épais!

Quand la loi établit que l'on est l'égal de tous et en tout, tous les citoyens ont, par conséquent, le droit de vouloir être roi ou chef, ne fut-ce que vingt-quatre heures! Au risque de perdre l'avenir entier du pays, où chacun prétend gouverner, les ambitieux jouent leur va-tout sur cette déplorable carte!

Ne voyez vous pas que si l'on a aujourd'hui la république Jules Favre, elle sera remplacée, pour peu qu'elle dure, par la république Gambetta, celle-ci par la république Flourens, à laquelle on

substituera la république de Blanqui ou de quelqu'autre fou plus dangereux encore?

Puisqu'on a présenté comme un argument le peu de stabilité des gouvernements monarchiques en France, comparons donc leur durée avec celles des républiques françaises.

Pour ne pas remonter trop haut, nous n'irons pas au-delà des capétiens. Hugues Capet a été élu roi le 1<sup>er</sup> juillet 987; sa race a régné sur la France sans interruption jusqu'au 10 août 1782, c'est-à-dire pendant 805 ans, 1 mois et 10 jours. — La République a été inaugurée en fait le 10 août 1792. — Elle avait pour moteurs et pour chefs les Girondins; — le 31 mai 1793, après 9 mois 21 jours, la République girondine avait cessé d'exister; — elle fut remplacée par la République montagnarde. Le 30 mars 1794, 10 mois après la chute des Girondins, Danton, Camille Desmoulins et leurs amis, les chefs de la Montagne enfin, étaient arrêtés par leurs anciens amis, Montagnards comme eux, et décapités quelques jours après.

Robespierre et le régime de la terreur survécurent quatre mois à Danton; ils furent proscrits le 9 thermidor (27 juillet 1794) et guillotiné le même jour!

La convention prolongea son pouvoir depuis cette date jusqu'à celle du 26 octobre 1795, c'est-à-dire pendant quatorze mois. Le Directoire prit possession du gouvernement le 27 octobre 1795; sa première durée fut de 21 mois, jusqu'au 3 août 1797, époque de la Révolution dite du 18 fructidor. Le nouveau Directoire issu de cette émeute vécut deux ans et deux mois et fut chassé avec les conseils des Anciens et des Cinq Cents par le général Bonaparte le 18 brumaire (9 novembre 1799)!

Ainsi la première République a pris six formes différentes en sept ans à peu près; chaque forme a été inaugurée par une révolution nouvelle!

Elle a été suivie par le consulat et l'empire de Napoléon Bonaparte, un pur despotisme qui donnait l'ordre et le repos en supprimant la liberté, et pour cette sûreté qu'il donnait, malgré ses méfaits sans nombre, il a duré 15 ans! Puis la Restauration des Bourbons est venue également pour quinze années! elle existerait encore si Charles X avait voulu comprendre l'époque où il vivait. La branche d'Orléans a régné ensuite 17 ans et demi. La monarchie renversée en février 1848 par quelques émeutiers de Paris et contre le désir de la France, fut remplacée par une république nouvelle. Quatre mois après, la France subissait la guerre civile et la dictature nécessaire du général Cavaignac. Quatre mois s'étant encore passés, le 30 décembre, des millions de votes élurent, en dépit de ses tristes antécédents, le président Louis Bonaparte, qui, le 2 décembre 1851, fit le coup d'Etat, et régna despotiquement jusqu'au 4 septembre 1870, c'est-à-dire près de 19 ans!

Il fut supporté longtemps par la France lorsqu'il n'eut plus à ses yeux d'autre mérite que celui d'avoir renversé jadis

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 17 FÉVRIER 1871.

— 11 —

LES DAMNÉS

DE L'INDE

PAR MERY

PREMIÈRE PARTIE.

VII

— Vous avez, sans doute, monsieur le comte, entendu parler du brave Duplex, le héros français de l'Inde; je suis sa fille... adoptive... Presque au sortir du berceau, je fus confiée à la tutelle du marquis de Despremonts, l'ami de Duplex, et mes premiers ans se sont écoulés, dans le Mysore, à travers les caravanes militaires et les bivouacs du Coromandel et du Malabar.

Le comte essaya deux larmes furtives et attacha sur la jeune femme un regard un regard plein d'intérêt.

— Comme vous voyez, poursuivie-elle, je suis une des nombreuses victimes d'un coupable abandon. La France, préoccupée de ses philosophes, de ses finances, de son encyclopédie, abandonna Duplex et livra Mysore aux Anglais, malgré les généreuses et patriotiques intentions du roi...

— Hélas! oui, interrompit le comte... nous avons fait tous une grande faute... nous pouvons dire notre nostra culpa. Le bailli de Suffren arrivait à Versailles, il apportait une lettre du sultan du Mysore; il avait obtenu trois avantages de mer sur le commodore Johnston; le roi se préparait à envoyer des secours à Typo-Saëb, son ami, mais voilà qu'on se mit à jouer le Mariage de Figaro de M. Caron de Beaumarchais; toute la noblesse devint folle du barbier espagnol; nous l'applaudîmes à Chanteloup, et Figaro mit au néant le bailli de Suffren, le Mysore, l'Inde, le brave Duplex, et fit triompher les Anglais. Le roi avait seul raison contre nous tous! Pardon, madame, je vous prie; je n'aurais pas dû vous interrompre, mais un Confiteor est toujours bien placé.

— A l'âge de seize ans, continua la jeune femme, je fus mariée au jeune comte de Despremonts. Ce nom est peut-être parvenu jusqu'à vous...

Raymond, très-ému par cette confi-

dence subite, fit un signe de tête peu significatif.

— Mon mari avait les traditions de Duplex; il s'abandonna généreusement à l'idée de continuer l'œuvre de l'illustre amiral. Par malheur, la fortune n'a pas secondé son courage. Je n'entrerai pas dans les détails de ses expéditions, toujours entreprises avec des forces trop peu considérables; il me suffira, car il n'y a point de temps à perdre, il me suffira d'arriver au résultat...

La voix de la comtesse devint faible, et des larmes coulèrent sur son visage.

— A l'heure où nous parlons, pensait-elle en faisant un effort, mon mari est prisonnier des forçats malais à l'île de Timor... Quand je dis prisonnier, c'est que je compte sur le secours de Dieu... On a demandé cinq mille piastres pour sa rançon; On a fixé un terme... Le terme est échu, et, malgré tous les efforts du brave Surcouf, la rançon n'est pas faite. Y a-t-il sur moi? Voilà ce que j'ignore... Toutefois je pense, avec quelque raison, que les forçats de Timor, malgré leur menace, n'ayant aucun intérêt à égorger M. Despremonts, auront accordé eux-mêmes un sursis qui peut leur être avantageux.

— C'est évident! dit le comte à voix basse.

— Le brave Surcouf m'avait recueillie à bord du Malaca; son intention, d'abord, était de tomber avec ses hommes sur les repaires des forçats, au sud de leur île, et d'enlever son ami M. Despre-

monts; mais le projet était dangereux et devait perdre celui que nous voulions sauver. Il y avait quelque chose de mieux à faire. Surcouf, usant des droits de la guerre maritime, s'est mis en croisière dans les îles de la Sonde, avec l'espoir de faire une bonne prise, en attendant au passage les vaisseaux de la Compagnie, et de trouver la rançon de mon mari à bord de l'Anglais.

— Excellente idée! remarqua le comte.

— Me voici arrivée à la confiance la plus délicate, reprit la jeune femme, et je prie votre intelligence de compléter mon récit et d'ajouter ce que je dois passer sous silence.

Le comte tressaillit involontairement et retint son haleine pour mieux écouter.

— A bord du Malaca de Surcouf se trouve un homme... excusez-moi si je lui donne ce nom... un démon d'enfer, nommé Bantam...

— Je le connais de réputation, interrompit le comte.

— Elle est belle, sa réputation! poursuivit la jeune femme avec un rire sérieux. Surcouf possède toutes les nobles qualités des marins bretons, mais, malheureusement, il a les défauts de ces qualités; il place quelquefois très-imprudemment sa confiance et ne croit pas au mal. Dieu veuille qu'il ne s'en repente un jour!... Notre brave Surcouf est enthousiaste du Malais Bantam; il l'a nommé son second, et ce sauvage ou ce dé-

mon infernal est adoré par les marins du Malaca. Il faut vous dire, pour excuser Surcouf, que personne ne connaît la mer malaisienne comme Bantam, et cela est un grand avantage pour un corsaire. Bantam connaît toutes les criques, toutes les petites baies de refuge des îles de la Sonde; en cas de mauvais temps ou de poursuites de vaisseaux de guerre, il se met à l'abri, en un clin d'œil, sans consulter la carte et sans relever le point. Il a, de plus, tous les talents du saltimbanque, de l'artiste et du jongleur; par les temps de calme plat il amuse tout l'équipage et déride même le grave capitaine du Malaca.

— Oui, oui, interrompit Raymond, qui brûlait de connaître la fin de la confidence. On connaît ce petit Bantam; c'est un histrion de mer, un Scaramouche de Java.

— Avec une face de mandrille, continua la jeune femme, avec des yeux d'escarboeques, un teint de damné rôti, des griffes qui imitent mal les mains, des pieds lestes comme des pattes de tigre, ses cheveux à pointes de hérisson...

— Voilà un portrait charmant, remarqua le comte.

— Mais c'est surtout sa dernière aventure de Batavia qui l'a mis en haute estime dans l'esprit de Surcouf...

— Ah! je ne connais pas cette aventure, madame!

— La voici... C'est une de ces équipées sauvages connues sous le nom d'Amock... Ce Bantam, après avoir pris